

Un territoire à préserver

Frontière naturelle entre le Massif Central, les Monts du Lyonnais et les Monts du Pilat, les gorges de la Loire reposent principalement sur des roches granitiques.

Le site possède un climat particulier, marqué par trois grandes influences : méditerranéenne, continentale et océanique. Ce climat, dit « continental dégradé », se traduit par des hivers froids et secs, et des étés chauds et humides.

Par ailleurs, son relief marqué permet de grandes variations d'expositions.

Tous ces éléments permettent de faire vivre une faune et une flore d'une grande variété : crapaud sonneur à ventre jaune, papillon azuré du serpolet ou encore milan royal se partagent le paysage.

Forêts



La variation rapide d'altitude et d'exposition des versants offre une grande diversité d'espèces forestières. Des arbres méditerranéens comme l'érable de Montpellier ou le pin maritime et des espèces plus continentales comme le hêtre se côtoient à quelques mètres de distance.

Les bois morts et les cavités sont très favorables aux petits mammifères comme le murin de Bechstein ou encore des espèces d'oiseaux tel que le pic noir.

Pelouses, prairies



On rencontre les pelouses sèches en zones de coteaux, car le sol est maigre et la roche presque affleurante. Les prairies se situent sur des zones de plateaux avec un sol plus riche.

Ces espaces présentent une grande richesse floristique (dont certaines espèces protégées) et constituent des milieux convoités par certains oiseaux (alouette Lulu, pie-grièche écorcheur), et papillons (azuré du Serpolet notamment).

Pour notre tranquillité ... pensez à nous !



Milan noir



Azuré du Serpolet



Lucane cerf-volant



Grand duc d'Europe



Epervier d'Europe



Libellule Sympetrum déprime



Milan royal



Pic noir



Sonneur à ventre jaune



- Forêt
- Périmètre de protection Natura 2000
- Bourg historique
- Monument, bâti remarquable
- Base nautique multi-activités
- Centre nautique
- Parking important
- Maison de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire

Landes



Ces espaces sont composés de callunes, d'herbes basses et de petits arbustes sur des sols acides et pauvres. Typiques des gorges de la Loire, les landes offrent en été de belles teintes colorées, oscillant entre le jaune d'or des genêts purgatifs et le violet de la callune.

Ces espaces permettent à des rapaces comme le circaète Jean-le-Blanc de guetter les reptiles ou encore à l'engoulevant d'Europe de partir en quête de papillons de nuits.

Milieu rocheux



De nombreuses espèces végétales se développent sur ces roches, telles que l'oeillet du granite, plante vivace s'installant sur les sols granitiques, ou le nombril de Vénus, poussant dans les endroits les plus humides, souvent accrochés à des falaises.

On y retrouve le hibou Grand Duc, le plus grand rapace nocturne d'Europe, nichant généralement aux abords des falaises et des escarpements rocheux.

Milieu humides et aquatiques



Le barrage de Grangent retient la Loire, formant un plan d'eau de plusieurs km, où l'on peut rencontrer la bouvière, poisson des eaux calmes et stagnantes. Trois affluents sont aussi présents : l'Ondaine, le Lizeron et le Grangent. De petites mares confèrent aussi gîte et couvert à de nombreuses espèces, telles que le sonneur à ventre jaune, petit crapaud.

Des règles simples à respecter



L'usage du feu est strictement interdit. Des places de feu sauvage (barbecues) sont régulièrement supprimées alors que les risques d'incendies sont très élevés sur le site (arrêt du 8 mars 1974).

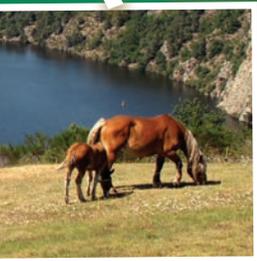


Pour conserver l'intégrité et la beauté du paysage, ne pas jeter de débris ni de produits polluants.



La tranquillité du site est nécessaire pour la reproduction de la faune sauvage. Des espèces comme le hibou grand-duc sont très sensibles à la présence humaine.

Des outils qui s'adaptent



La charte Natura 2000

Guide de bonnes pratiques pour les entreprises, les associations ou les propriétaires de terrains, adhérer à la charte permet de montrer son engagement moral par le respect de consignes simples favorisant le développement de la nature.

L'évaluation des incidences

Dossier administratif réglementaire à réaliser pour l'organisation d'activités sur le site (événement, manifestation sportive, travaux,...), transmis à la Direction Départementale des Territoires pour validation.

Il permet d'assurer que les pratiques n'occasionnent pas de dérangement notable pour la faune ou la flore. Des listes nationales et locales répertorient l'ensemble des activités soumises à cette règle. Plus d'infos sur www.manifestationsportive.fr



Les outils contractuels

Avec l'abandon progressif des terres agricoles, le SMAGL travaille auprès des agriculteurs et des acteurs locaux pour ré-ouvrir ces milieux d'intérêt majeur (prairies, landes et pelouses), en cours d'enrichissement.

Faute d'entretien régulier (autrefois effectué lors d'activités agricoles ou par des animaux sauvages), des arbustes colonisent les espaces, mettant en péril l'équilibre des parcelles, qui se transforment petit à petit en forêts.



Entretien d'un milieu qui se ferme

Ces outils contractuels (Contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ...etc.) mettent en place les projets de restauration ou protection des milieux, en répondant à une logique de financement des surcoûts.

exploitants agricoles, collectivités, associations, propriétaires privés : ces outils s'adressent à tous

Contactez le SMAGL

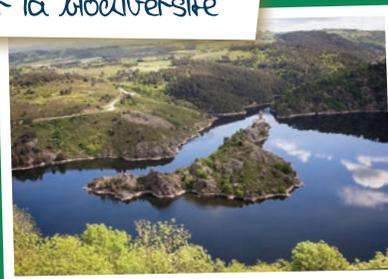
Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) s'engage aux côtés des acteurs locaux pour préserver le site.

Il travaille auprès du monde agricole pour préserver ou restaurer des milieux actuellement menacés de déprise agricole.

Il accompagne aussi les associations (chasse, escalade, randonnée ...etc.), pour faire cohabiter l'ensemble des usagers, tout en conservant la beauté du paysage et les espèces sauvages.

Garantir la biodiversité

Les sites Natura 2000 constituent un réseau européen de milieux naturels remarquables et protégés. Le classement des sites Natura 2000 fait suite à deux directives européennes :



- la *directive oiseaux*, pour la conservation de l'avifaune* sauvage (*ensemble des espèces d'oiseaux d'une région)
- la *directive habitats-faune-flore*, pour le maintien en bon état de conservation des habitats naturels pour la faune et la flore.

Les gorges de la Loire sont protégées au titre des deux directives sur une surface de 2500 ha. On compte aujourd'hui environ 27 000 sites Natura 2000 en Europe, dont 1 700 en France.

Un enjeu important

Concilier la préservation de la diversité biologique avec les activités économiques locales, pour valoriser le patrimoine naturel du territoire

Et des objectifs

- Maintenir des espaces ouverts pour la fauche ou le pâturage
- Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité
 - Organiser l'accueil du public
 - Mener des actions de sensibilisation
- Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire

⚠ Ne pas confondre Natura 2000 et les autres protections



Une partie des gorges de la Loire est classée en **Réserve Naturelle Régionale (RNR)**. Cette politique régionale s'appuie sur un règlement strict et un plan de gestion pour gérer la fréquentation et les activités de loisirs sur le secteur.

Les gorges de la Loire sont aussi protégées au titre du **site classé et inscrit**. Ces dispositifs permettent de préserver le paysage et de garantir l'intégrité du patrimoine. Ainsi pour toute construction ou démolition sur ce secteur, des démarches spécifiques sont à mettre en place.



Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire
13 rue d'Arcole - 42000 Saint-Etienne
tel : 04 77 43 24 46 - fax : 04 77 43 21 78
contact@smagl.com-www.smagl.com



Partenaire : ebr
Conception : SMAGL - Impression : Court Impression - Imprimé sur papier recyclé certifié FSC, Juillet 2016
Crédits photos : SMAGL, F. Vanier, Romahm Rous, Renaud Dier, Raphaële Gouilhac, UO, Anjée Ulmer, Françoise Loire, MF Bahaud, Rémy Bogey, tous droits réservés.

LES GORGES DE LA LOIRE



Natura 2000

des espèces ...



des milieux ...



un site ...



1, 2, 3 bords d'engagement... pour une plus grande préservation de l'environnement !

